

Descriptif Simple vitrage

Contenu

55. VITRAGE INTÉRIEUR	2
<i>55.00. Vitrage intérieur – généralités</i>	2
55.00.10. Description	2
55.00.20. Documents de référence	2
55.00.30. Informations et mesures préparatoires	2
55.00.40. Travaux préparatoires et exécutions (détaillées)	2
<i>55.01. Simple vitrage - généralités en matériaux</i>	3
55.01.10. Panneaux de verre	3
55.01.11. Profilés pour verre	3
55.01.12. Porte en verre	3

55. VITRAGE INTÉRIEUR

55.00. Vitrage intérieur – généralités

55.00.10. Description

Il s'agit de tous les travaux et fournitures nécessaires à la réalisation d'une paroi intérieure vitrée non portante finie.

55.00.20. Documents de référence

Les dispositions des documents suivants s'appliquent :

- La NIT 275 du CSTC : « Ouvrages particuliers en verre. Partie 3 : applications non structurales (cloisons intérieures en verre) » (janvier 2021)

55.00.30. Informations et mesures préparatoires

L'exécution des parois vitrées ne peut être entamée qu'avec l'accord de l'architecte et en tout état de cause :

- après l'achèvement du gros œuvre.
- l'entrepreneur vérifie si le support est suffisamment plan, d'équerre, sec, propre, stable, cohérent et le rend approprié au besoin. Lorsque des défauts visibles risquent de nuire à la qualité de l'exécution, l'entrepreneur en avertit l'auteur de projet en temps utile.

L'exécutant est tenu de s'informer :

- de la hauteur exacte du plafond fini ;
- de la présence d'autres finitions de mur (carreaux de mur, lambris, etc.) ;
- des directives en matière de système antichute et anti-impact.

L'entrepreneur est tenu de coordonner son intervention avec les autres entrepreneurs pour la finition et les techniques. Lors de la pose de la paroi vitrée, les installations techniques et les conduites d'utilité publique doivent déjà être placées et être finies par un côté plan et stable contre lequel la paroi vitrée peut être apposée. Les feuilles de verre doivent être stockées sur leur côté, soutenues par des matériaux souples et protégées contre les dommages. Les fournitures sont livrées sur une brique de verre. Les profilés et accessoires correspondants sont livrés séparément.

Méthode de mesure :

toutes les informations et mesures préparatoires sont considérées comme une charge du contrat et doivent être incluses dans les différents prix unitaires.

55.00.40. Travaux préparatoires et exécutions (détaillées)

Exécution

- L'installation de la paroi vitrée doit être réalisée par un entrepreneur ou sous-traitant spécialisé en la matière.
- Il est tenu compte des prescriptions du fabricant du verre, des profilés en aluminium et des moyens de fixation.
- L'installation de l'ensemble se fait selon la proposition de l'entrepreneur. À la demande de l'architecte, l'entrepreneur soumettra les plans d'exécution en 2D ou 3D nécessaires.
- La paroi doit répondre aux différentes sollicitations auxquelles l'ensemble est soumis. Il est tenu compte des pressions d'impact et différentielles.

55.01. Simple vitrage - généralités en matériaux

La structure de la paroi vitrée se compose de profilés en aluminium, doté de caoutchoucs d'étanchéité et de feuilles de verre. Les profilés pour verre sont fixés au contour de la paroi prévue. Les feuilles de verre représentent le remplissage de la paroi. Le type de verre approprié peut être choisi en fonction des exigences acoustiques et des prescriptions antichute.

55.01.10. Panneaux de verre

Exécution

Les panneaux de verre disposent des modèles de couches suivantes : 66.2, 66.2A, 88.2 ou 88.2A. Les panneaux de verre ont une largeur standard de 900 mm. À l'extrémité de la paroi, on place une pièce d'adaptation de 1100 mm maximum. La hauteur est personnalisée en fonction du projet et est de 3500 mm maximum. Le rapport entre la hauteur maximale et l'épaisseur nécessaire du verre est vérifié par le poseur selon la NIT 275. Les panneaux de verre sont soutenus dans le profilé pour verre et montés à l'aide de cales. Les panneaux de verre sont fixés les uns aux autres par une bande de polycarbonate autocollante.

Isolation acoustique : 35 – 38 dB¹.

55.01.11. Profilés pour verre

Exécution

Les panneaux de verre sont maintenus par des profilés en aluminium. Ce profilé se compose de 4 parties :

- un profilé de base ;
- un profilé clipsable ;
- des caoutchoucs d'étanchéité, et ;
- un mastic gonflant.

Les caoutchoucs d'étanchéité sont montés en préfabrication dans le profilé pour verre et se raccordent au verre. Le mastic gonflant est déjà précollé au centre sur la longueur inférieure du profilé de base. Le cadre d'une paroi vitrée complète est identique sur tout le contour.

Les profilés sont finis avec un revêtement en poudre structuré (couleurs RAL) ou anodisé. Le profilé de base sert de base d'ancrage à l'environnement et dans laquelle le verre vient s'insérer. Ce profilé est ouvert sur la face avant afin que le verre puisse être incliné dans le profilé. Le profilé clipsable sert à ancrer le verre dans le profilé de base et à donner une finition esthétique au côté ouvert.

Les caoutchoucs d'étanchéité et le mastic gonflant assurent une fermeture hermétique. Les caoutchoucs d'étanchéité des profilés clipsables et de base peuvent être utilisés pour des épaisseurs de verre de 12 mm à 17 mm. Leur hauteur et leur largeur peuvent varier de 20 mm (-10 mm / +10 mm) sans que le chevauchement entre les feuilles de verre et le profilé pour verre soit trop faible.

55.01.12. Porte en verre

Exécution profilés

Un profilé en aluminium spécifique est prévu pour la suspension d'un panneau de porte. Le profilé de porte convient à un panneau de porte en verre ou en bois (épaisseur maximale de 40 mm). Il est scié à l'avance sur mesure au projet et pourvu d'une réservation pour le bec de cane, éventuellement le pêne dormant et les charnières. Les pièces du profilé de porte peuvent être assemblées sur place en un cadre de porte à l'aide d'équerres d'assemblage et de vis de réglage.

Les profilés de porte sont équipés d'un caoutchouc d'étanchéité se raccordant au panneau de porte.

¹ mesurés selon la norme NBN EN ISO 10140-2:2010.

Une fois le profilé de base fixé au plafond, le cadre de porte peut y être glissé. Les profilés de base du bas se raccordent aux pieds du cadre de porte. Un profilé pour verre (de base et clipsable) est inséré dans les côtés du cadre de porte afin de pouvoir caler le verre. Le verre est placé et glissé dans le cadre de porte, les profilés clipsables ancrent ensuite le verre.

Les profilés sont finis avec un revêtement en poudre structuré (couleurs RAL) ou anodisé.

Exécution panneau de porte

Le panneau de porte peut être composé de verre ou de bois. Les panneaux de porte en verre sont constitués de verre trempé et ont une épaisseur de 8 à 10 mm. Le panneau de porte est pourvu au préalable de réservations selon le type/nombre de charnières et du boîtier de serrure.

Exécution boîtier de serrure et béquille

L'exécution du boîtier de serrure et de la béquille peut être proposée par le fournisseur ou choisie par le client final. Le boîtier de serrure et la béquille sont finis avec le même revêtement en poudre structuré (couleurs RAL) ou anodisé. Une serrure cylindrique avec clé peut être prévue à la demande du client.

Exécution charnières

L'exécution des charnières peut être proposée par le fournisseur ou choisie par le client final. Ils ont la même finition que le boîtier de serrure et la cheville, à savoir un revêtement en poudre structuré (couleurs RAL) ou anodisé. Si les charnières sont destinées à un panneau de porte en verre, elles sont ancrées au profilé de porte en aluminium à l'aide de vis ou de boulons autoforants. Si les charnières sont destinées à une porte en bois, des réservations sont prévues dans le profilé de porte qui accueillera l'ancrage des charnières. Les charnières ont chacune une capacité de charge minimale de 50 kg.